

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02/07/2024

Référence
031-2024

Délibération relative à la fixation du loyer mensuel pour les assistantes maternelles de la maison des assistantes maternelles (M.A.M.)

Objet de la délibération		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	13

Date de la convocation
26/06/2024

Date d'affichage
26/06/2024

A la majorité
Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE DU FINISTERE
Le : 04/07/2024

Et

Publication ou notification du :

L' an 2024, le 02 juillet à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Maison des Services et des Associations sous la présidence de Monsieur LE GUILLOU Grégory, Maire de la commune.

Présents : Mmes : BORONKAI Katalin, BOURNIGAL Virginie, CALON Myriam, CHARBUILLET Stéphanie, LABEYRIE Annick, REDON Christiane, MM : COZIEN Arnaud, DIRAISON Fabien, DUBOS Jean-Jacques, LE GUILLOU Grégory, PLASSART Adrien.

Absents excusés : Mme CADIOU Élodie, Mme LE FOLL Méline donne procuration à Mme REDON Christiane ; DANIEL Christophe, LE MOIGNE Nicolas donne procuration à M. LE GUILLOU Grégory.

A été nommé(e) secrétaire : BOURNIGAL Virginie

Objet de la délibération : Délibération relative à la fixation du loyer pour les assistantes maternelles de la maison des assistantes maternelles (M.A.M.)

Exposé de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de fixer un loyer mensuel pour la location du local communal situé au 3 place de l'église en Plouyé et qui accueillera prochainement la future Maison des Assistantes Maternelles (M.A.M.)

Il propose un loyer mensuel de 400 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- Décide de fixer le loyer mensuel de la future M.A.M. à 400€.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme :

La secrétaire de séance,
Virginie BOURNIGAL

En mairie, le 04/07/2024
Le Maire,
Grégory LE GUILLOU

